

ORIGINAL

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail • Démocratie • Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 84/59 / du 14/I/1984
Portant nomination de Monsieur BOBONGO
David, en qualité de Directeur du projet
Complexe d'Exploitation et de Transfor-
mation du Bois (CETRAB).

PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'ar-
ticle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu le décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°82/213 du 27 Février 1982, portant attributions
et réorganisation du Ministère des Eaux et Forêts ;

Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif N°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n°80/
644 susvisé ;

Vu le décret n°83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Mem-
bre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.— Monsieur BOBONGO David, Administrateur en Chef de 5^{ème} éche-
lon, est nommé Directeur du projet Complexe d'Exploitation et de Transfor-
mation du Bois (CETRAB).

Article 2.— La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
CETRAB qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la contribu-
tion de ses droits à pension.

.../...

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 Janvier 1964

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Eaux et Forêts

Henri DJOMBO.-